

Environnement : lancement de l'initiative « Changement climatique et forces armées »



(c) Ministère des Armées

L'intensification des bouleversements climatiques menace directement la biodiversité et crée des tensions géopolitiques et démographiques pour l'accès aux ressources naturelles. Les forces armées s'y préparent.

Lors du Forum de Paris sur la paix (11-13 novembre 2021), les ministres des Armées de 25 pays, dont la France et les Etats-Unis, ont souligné que la transition énergétique doit constituer un atout opérationnel et un axe de coopération privilégié entre les Etats, nécessitant une coordination internationale.

Adaptation et résilience. Dans une déclaration conjointe, les ministres des Armées signataires préconisent des mesures d'anticipation stratégique. Il s'agit notamment de favoriser la création d'un réseau d'experts « climat et énergie » par des coopérations entre « think tanks », universités et instituts de recherche

dédiés. Les industries de défense doivent encourager la recherche et le développement d'équipements militaires au bilan carbone neutre, de préférence à double usage. Une approche commune doit évaluer les impacts géopolitiques et sécuritaires du changement climatique en construisant les fondations d'une coopération Nord-Sud accrue. Une articulation des politiques diplomatique, de développement et de défense doit permettre de répondre aux enjeux sécuritaires dans les zones fragiles et affectés par les conflits. Les mesures d'adaptation portent notamment sur la résilience des armées en ce qui concerne les équipements, modes d'actions militaires et infrastructures de communication, de transport, d'énergie et de traitement de l'eau. Parmi les mesures d'atténuation des effets du changement climatique, figurent la réduction de la dépendance des infrastructures militaires aux énergies fossiles, par l'autonomie énergétique des camps, et celle des combustibles fossiles par l'électrification et l'emploi de carburants synthétiques dans les domaines aérien, maritime et terrestre.

Plan biodiversité 2030. Le ministère des Armées a publié un document sur la préservation de la biodiversité à l'horizon 2030. Son action porte sur la clarification des responsabilités, la formation de 650 « chargés d'environnement », la garantie d'une programmation financière (1,6 M€/an) et le développement d'outils d'aide à la décision pour donner une vision d'ensemble au niveau national. Ainsi, 310.000 € sont destinés à renforcer les capacités de la nature à capter et emmagasiner le CO₂. La convention 2021-2024 avec la Fédération des conservatoires d'espaces naturels prévoit d'évaluer le stock de carbone présent sur les sites militaires (forêts, prairies, landes tourbières et zones humides), d'augmenter la captation sur site et d'identifier des sites pour la conservation et la restauration des milieux hors du domaine public utilisés par le ministère des Armées. Le projet « Kivi Kuaka » (400.000 €) porte sur l'analyse des comportements des oiseaux en réponse à des cyclones et tsunamis. Sur des sites polynésiens, 56 oiseaux ont été équipés de GPS et de balises pour récupérer des données météorologiques, qui sont envoyées à la Station spatiale internationale et traitées par les équipes du Muséum d'histoire naturelle au sol. En partenariat avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, le ministère des Armées finance (150.000 €) un projet sur les stocks et les déplacements des thons, ressource importante et enjeu politique majeur, vers les eaux internationales du Pacifique, plus difficiles à contrôler.

Loïc Salmon

Environnement : conséquences du changement climatique sur la sécurité internationale

Défense : le climat, facteur de dérèglement géopolitique

Sécurité : risques et tensions liés au désordre climatique